



PV du Conseil d'Administration du 12.07. 2014

Le CA s'est déroulé le 12 juillet 2014, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde.

On compte 23 membres présents. La séance est ouverte à 9 heures 30.

1- APPROBATION du COMPTE RENDU du dernier conseil d'administration (le 5 avril 2014)

Le CR est adopté à l'unanimité

2- DEMISSIONS du CA

Le CA prend acte des démissions de

Mme Ricard vice- présidente de Tourbes

Mme Valat vice-présidente de Lamalou

Mr Orsini vice-président adjoint de Sète

Au nom du CA et de l'UTL, Mr Ravaille remercie chaleureusement Mme Ricard pour son travail en tant que vice-présidente sur le site de Tourbes, site qui s'est considérablement étoffé depuis quelques années et de son investissement dans la dernière commission des fêtes 2014 pour mener à bien avec le CP de Tourbes la réussite de la dernière fête de l'UTL

Mr Ravaille remercie également profondément Maryse Valat qui a développé avec énergie en tant que vice-présidente le site de Lamalou et l'a fait démarrer avec succès.

3- COOPTATIONS de NOUVEAUX MEMBRES au CA pour la rentrée 2014 jusqu'à l'élection de la nouvelle mandature.

Madame Françoise Bridoux aux côtés de Mr Frayssinet à Tourbes

Monsieur Daniel Mathieu aux côtés de Mmes Pétesque et Jégat à Frontignan

Monsieur Jean Christophe Migayrou aux côtés de Mr Steffgenn à Mèze

→ Ces 3 personnes sont cooptées à l'unanimité des membres du CA et peuvent dès lors participer et voter au CA

4- NOMINATIONS au sein de CA

Mme Monique Gualtieri est nommée à l'unanimité du CA, Vice-Présidente du site de Lamalou

Mr Gérard Frayssinet est nommé à l'unanimité du CA, Vice-Président de Tourbes

Mme Pernelle Christol est nommée à l'unanimité du CA, Vice-Présidente adjointe de Sète

Mme Marie Jeanne Diaz est nommée à l'unanimité du CA, Vice-présidente adjointe de Lamalou

Mme Françoise Bridoux est nommée à l'unanimité du CA, Vice-Présidente adjointe de Tourbes

5- NOMINATIONS de MEMBRES d'HONNEUR

→ **Mr René Spadone**, Professeur depuis de longues années à l'UTL s'en va. Il est nommé membre d'honneur du l'UTL 34 à l'unanimité des membres de CA ;

→ **Mme Sylvette Ricard**, vice-présidente démissionnaire, est nommée membre d'honneur de l'UTL34 à l'unanimité du CA

→ **Mme Maryse Valat**, vice-présidente démissionnaire est nommée membre d'honneur de l'UTL34 à l'unanimité du CA

6- POINT sur LES FINANCES

6-1 BUDGET en cours de Réalisation

Le document habituel (Balance des comptes généraux) est distribué et commenté par le Trésorier et le Président.

Le CA prend acte de cette présentation qui n'appelle aucun commentaire particulier de ses membres.

6-2 BUDGET PREVISIONNEL 2014-2015

Vote du montant de la cotisation 2014-2015

Après un large débat autour de 3 propositions et leur conséquence respective sur les activités de l'UTL (soit augmentation de 5 €, soit légère diminution, soit maintien) **le Président passe au vote de la cotisation 2014-2015**

→ **A l'unanimité des membres présents du CA, la proposition 2 est retenue, à savoir la cotisation 2014 reste inchangée d'un montant de 130 euros pour la 4^{ème} année consécutive.**

Vote du BUDGET Prévisionnel 2014-2015

Compte tenu du vote du montant inchangé de la cotisation, le budget de fonctionnement prévisionnel 2014-2015 est voté sur un montant de 97 500 euros (130 euros x 750 adhésions)

→ **A l'unanimité des membres présents du CA, Le budget 2014-2015 est adopté pour un montant inchangé de 97 500 euros.**

7- RENTREE UNIVERSITAIRE 2014-2015

7-1 Calendrier 2014-2015

Rentrée le 29 septembre 2014 -- Fin de l'année universitaire le 30 mai 2015 (Fête de l'UTL le S. 30 mai 2015)

Avec les vacances scolaires de notre Zone

Pour le « pont » de l'ascension, l'UTL fonctionne le vendredi mais chaque site peut faire le choix de ne pas travailler (voir avec les professeurs concernés)

7-2 La carte d'adhésion 2014-2015

Même format que celle de 2013-2014 – Couleur Jaune

→ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité**

7-3 Les fiches d'inscription

- Même modèle que l'an passé (+ cocher la case OUI ou NON pour l'informatique)

- Une fiche particulière pour l'informatique (date et heure)
- EMAIL de l'étudiant en MAJUSCULE

7-4 Limitation du nombre d'étudiants à certains cours

Atelier Théâtre à Sète : salle trop petite pour accueillir plus de participants

Atelier YOGA à Sète: idem

Anglais débutant à Sète : il faut limiter l'effectif pour des raisons de qualité pédagogique (70 élèves comme cette année , c'est trop !!)

Informatique dans les 3 sites : On pourrait faire des cessions (oct→Fevrier) (février→mai)

Mr Ravaille entend ces arguments mais rappelle que ces cours doivent être ouverts à tous quel que soit le site où l'étudiant est inscrit. Ces cours ne peuvent pas être réservés aux Sétois !

Il propose donc de limiter par nécessité ces effectifs particuliers et sensibles mais en tenant compte de la date et de l'Heure à laquelle l'étudiant s'y inscrit au préalable, **tous les sites confondus.**

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

→ Il faudra donc prévoir à la rentrée lors des inscriptions, un mode d'inscription particulier pour ces cours en tenant compte de la date et de l'heure d'inscription de l'étudiant. Les premiers inscrits seront donc prioritaires jusqu'à l'effectif maximum atteint.

7-5 Réunions prévisionnelles de rentrée

Réunion de Bureau de rentrée pour le matériel des inscriptions fin aout

Réunion de tous les CP

Réunion de rentrée des professeurs en septembre

Réunion de la 1 ère commission des fêtes (avec Bilan de celle de Tourbes)

Réunion du CA en octobre

Réunion de CA avant AG (décembre)

AG (décembre) + 1^{er} CA avec nomination du BUREAU, des vice-présidents et adjoints, des CP

8- FÊTES de l'UTL et AG 2014

8-1 Synthèse de la fête 2014 à Tourbes

Fête globalement très bien réussie de l'avis de tous

Nombre d'inscrits : 490 Commande traiteur : 500 repas **Repas distribués : 436**

TOTAL ≤ 8000 euros

Un bilan plus précis sur les réussites et les points moins réussis, aura lieu à la 1ère commission des fêtes en septembre 2014.

8-2 Nomination de la présidente de la prochaine commission des fêtes

→ Mme Hellin, vice-présidente du site de Sète, est nommée à l'unanimité présidente de la commission des fêtes 2015. La fête aura lieu à Sète le samedi 30 mai 2015. Cette nomination devra être revalidée à l'issue de l'AG 2014.

8-3 Fête 2016

→ Agde à l'unanimité est nommée ville accueillant la fête 2016

8-4 Lieu de l'AG 2014

Mr Ravaille propose de découpler le lieu de la fête et celui de l'AG

Après un court débat,

→ il est voté à l'unanimité, que l'AG 2014 aurait lieu à Sète (comme la fête)

9- La nouvelle Mandature

Mr Ravaille demande à chaque membre du CA de lui envoyer par Email son intention de participer ou non à la nouvelle liste qu'il conduira pour la nouvelle mandature.

10 - Les Assises de l'UFUTA des 4-5-6 juin 2014

Mme Boulmier rend compte de ces journées et du contenu riche, intéressant et dense des différentes conférences proposées. Ce compte rendu sera publié sur le site de l'UTL.

Vote

→ Notre présence à l'UFUTA est maintenue pour l'année 2014-2015 par un vote du CA à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h

La secrétaire : Michèle Jégat

Le PRESIDENT de L'UTL : Stéphane Ravaille